

**UN MÉTIER,
C'EST POUR
LA VIE.**

OU PAS

le cnam
NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

le cnam

90% de nos élèves en reconversion recommandent notre enseignement

Certificat de compétence - CC15300A Management intermédiaire des collectivités territoriales et de leurs établissements

Public/conditions d'accès

Ce certificat s'adresse aux fonctionnaires ainsi qu'aux agents contractuels en situation d'encadrement intermédiaire et de proximité, dont les missions impliquent de mettre en œuvre les politiques publiques en planifiant les différentes ressources allouées (humaines, techniques, juridiques, financières, normatives et organisationnelles). Ce certificat intéresse également tous professionnels désireux de se familiariser avec ce type de problématique comme celle du fonctionnement des territoires.

Objectifs

Les managers intermédiaires des collectivités territoriales et de leurs établissements font face à des transformations générales qui amènent une complexification des emplois techniques : administration interne, comptabilité publique, gestion des contrats, fonctions support, etc. Ils doivent ainsi répondre à de nouvelles exigences qui concernent aussi bien les questions juridiques que celles organisationnelles et managériales.

Pour les aider à cela, ce certificat est porté par des spécialistes de différentes disciplines : droit public, gestion publique, gestion de projet, GRH. Il permet de monter en compétences opérationnelles pour mieux tenir compte des dynamiques d'équipes et des attentes et commandes formulées par les instances stratégiques et par les directions supérieures.

Compétences visées

Ce certificat vise à acquérir les compétences nécessaires au pilotage des projets et opérations des collectivités territoriales, de leurs établissements et de leurs équipes. Il les inscrit dans les procédures et pratiques formelles propres à l'environnement public et à ses règles administratives. Ses différentes unités d'enseignement (UE) fournissent les connaissances transdisciplinaires indispensables pour conduire et contrôler la gestion des équipes, tant en termes de management qu'en termes de suivi et exécution budgétaires. Elles se déploient dans trois domaines différents :

- l'environnement décisionnel et fonctionnel territorial ;
- l'organisation et la pratique du management opérationnel intermédiaire et de proximité au sein des collectivités et des opérateurs publics locaux ;
- l'évolution du cadre juridique applicable aux collectivités territoriales en matière de compétences, de gestion et d'organisation ;
- la gestion intégrée et dynamique d'une unité opérationnelle (ou d'un service).

Tarif

- 30 € le crédit

Date limite d'inscription

- 15 octobre pour des raisons pédagogiques

Programme du certificat

Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits	Calendrier
ACL105	Les fondamentaux du droit public appliqué	4	Mardi soir (S1)
ACL110	Introduction au management public	6	Jeudi soir (S1)
FPG114	Outils RH	6	S1 ou S2
UEV109	Initiation au développement local	4	Lundi soir (S2)
ACL102	La gestion thématique des collectivités locales	4	Jeudi soir (S2)
DSY007	Risque organisationnel et gestion du changement	4	Vendredi soir (S2)
UATR10	Mémoire	4	-

Semestre 1 (S1) : septembre à janvier - Semestre 2 (S2) : mars à juin

territoires.cnam.fr

le cnam

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des missions et fonctions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

mission
Handi cnam

Aider les auditeurs en situation de handicap :
handi.cnam.fr

Contact

Djoher Marouf,
gestionnaire pédagogique
01 40 27 21 02
djoher.marouf@lecnam.net